

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lance un guide interactif des stages étudiants

GUIDE PRATIQUE DES STAGES ÉTUDIANTS



Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lance un "guide interactif des stages étudiants",

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lance un "guide interactif des stages étudiants", le 21 mai 2015, disponible sur son site.

Il doit permettre "de mieux informer les étudiants, les organismes d'accueil et les établissements de formation afin de favoriser le développement de stages de qualité et la protection renforcée du stagiaire".

Ce guide propose des "conseils" et "recense les informations pratiques, méthodologiques et juridiques sur les stages dans l'enseignement supérieur". Il répond également à des "questions pratiques" : "Qu'est-ce qu'un stage ? La convention de stage est-elle obligatoire ? Quel est le montant de la gratification ? Quels sont les droits du stagiaire ? Comment calculer la durée du stage ?", etc. Le guide est "évolutif" et "sera mis à jour régulièrement en fonction de la réglementation", précise le MENESR.